smbrj
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

Bilan des opérations de lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Année 2024







smbrj
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU ROUBION ET DU JABRON

Introduction

Le SMBRJ a pour objet la gestion et l'aménagement durable des milieux aquatiques de son territoire. Dans le cadre de ses missions, le syndicat assure également l'animation du Contrat de Rivière Roubion-Jabron-Riaille (2018-2024).

Depuis quelques années, et maintenant dans le cadre du Contrat de Rivière, le SMBRJ décline sur les cours d'eau de son territoire un Programme Pluriannuels d'Entretien (PPE) Ripisylve, Plantes Exotiques, et Sédimentaire.

En 2019 le SMBRJ a réalisé un état des lieux des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) présentes au sein des ripisylves de son territoire. De nombreuses espèces végétales exotiques envahissantes ont été inventoriées lors de ce diagnostic. Par la suite, le SMBRJ a mis en place un plan d'action afin de limiter la prolifération des espèces exotiques envahissantes.

Le présent rapport a pour objet de présenter les opérations de lutte contre les EEE réalisées sur le territoire en 2024.

Communes	cours d'eau	tronçons	Linéaire cours d'eau	description de l'intervention	Espèces	Equipe	Date	Nombre de jour équipe	Nombre de jours cumulés
La Begude de Mazenc	Jabron	Jab 4	400	Arrachage	udleia, platane, negund	1	Janvier	1	5
Malataverne	Riaille	Riaille	200	Annelage	Ailante Robinier Troenne de Chine	1	Janvier	1	2
Montélimar	Jabron	Jab 1	300	Annelage Ailante	Ailante	1	Janvier	1	3
Reys de saulce	Véronne	Véronne	30	Arrachage	Budleia Robinier	1	Fevrier	1	1
Dieulefit	Jabron	Jab 6	100	arrachage	Platane buddleia	1	Fevrier	1	1
Tourettes	Blomard	Blomard	900	arrachage	buddleia Troenne de Chine	1	Fevrier	1	3
Dieulefit	Jabron	Jab 6	50	Arrachage	Platane buddleia Topinambour	1	Mars	1	1
Bourdeaux	Roubion	Rou10	700	Arrachage	Platane Budleia	1	Mars	1	4
Montboucher	Jabron	Jab 2	300	Annelage ailante	Ailante	1	Mars	1	4
Dieulefit **Poet Laval** **La Begude de Mazenc** **Montboucher** **Charols** **Tourettes**	Jabron Roubion Blomard Fau			RD/RG	Renouée	1	avril	1	1
Montélimar	jabron Roubion	Jab1 Rou2	400 500	Annelage Arrachage	Ailante	1	Mars/avril Novembre	1 1	5 2
Montboucher	jabron	Jab 2	200	Annelage	Ailante Troenne de Chine	1	Avril	2	4
Bourdeaux	Roubion	Rou10	300	Arrachage	Platane Budleia	1	Mai	1	2
Saou/Francillon	Roubion	Rou8	350	Arrachage buddleia + mini pelle	buddleia Aulne de Corse	1	Mai	1	9
Montélimar	Jabron	Jab1	500	Arrachage	Ailante	1	Juin	1	5
Charols/Manas	Roubion	Rou5	700	Arrachage platane,budleia	buddleia platane	1	Juin	1	5
Saou/Francillon	Roubion/Vèbre	Rou8	400	Arrachage	Budleia/Platane Topinambour		Septembre	1	8
	Metre lineaire		**5 430**					**Total**	**58**

Figure 1 : Tableau bilan des interventions EEE 2024

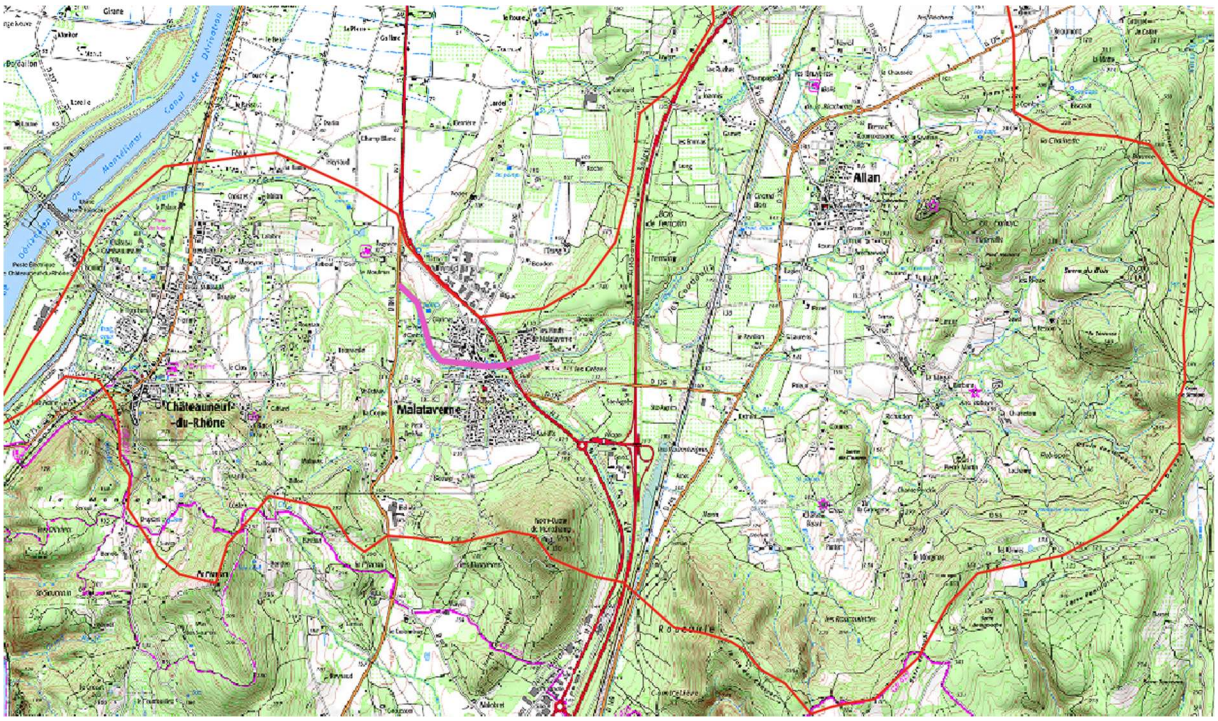


Figure 2 : Localisation des interventions sur la Riaille

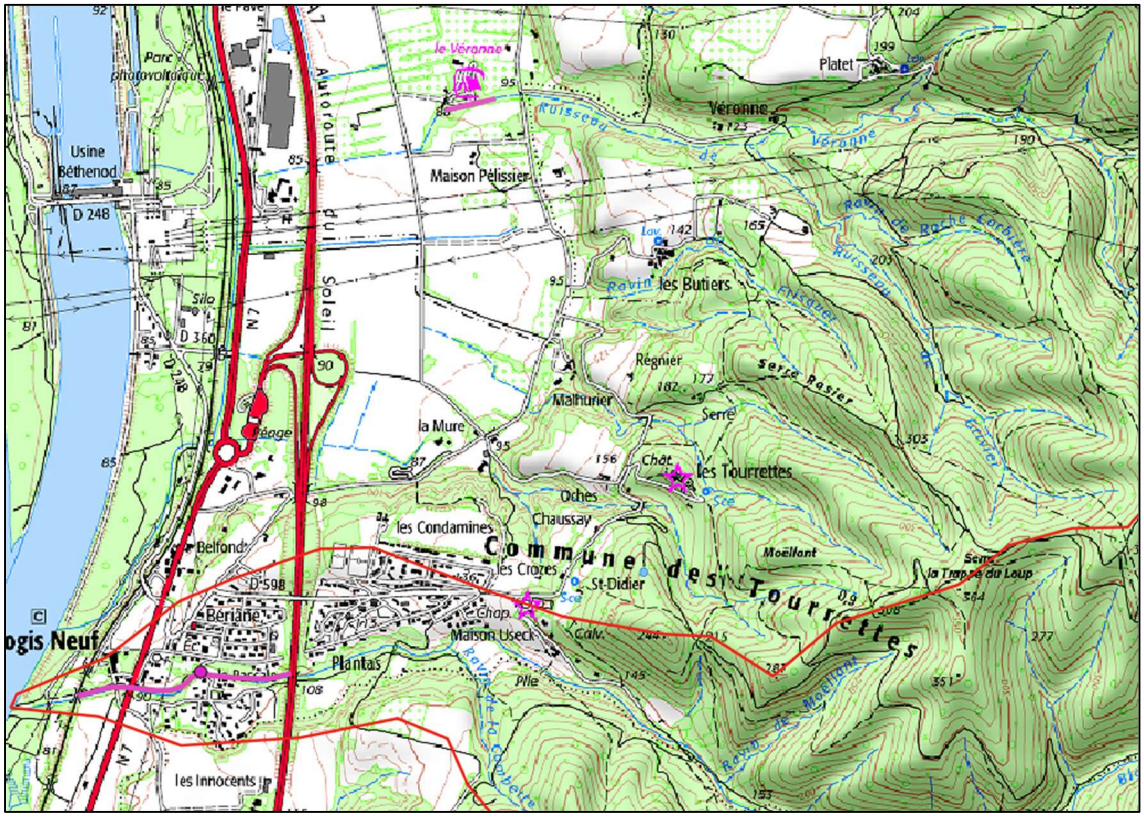


Figure 3 : Localisation des interventions sur le Blomard, et la Véronne

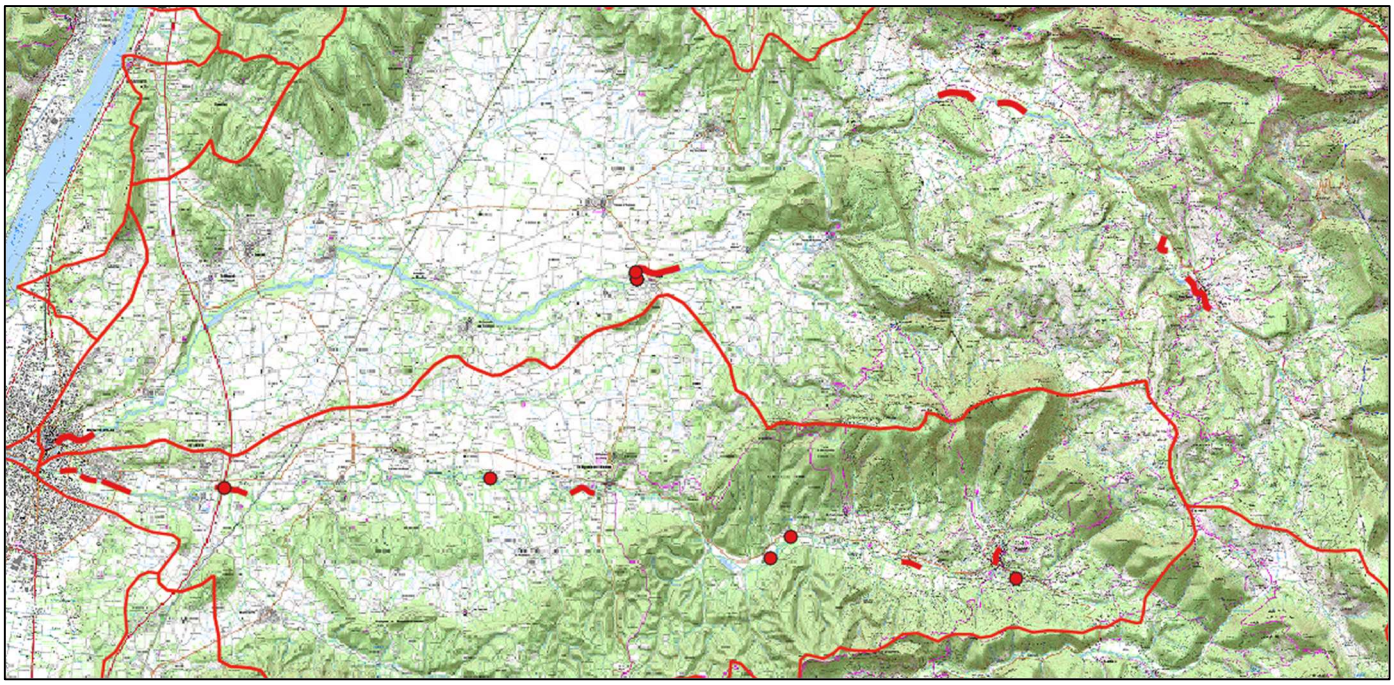


Figure 4 : Localisation des interventions sur le bassin du Roubion et du Jabron

Pour rappel, voici ci-dessous les objectifs de gestions des différentes EEE par bassin versant.

	Nom latin	Nom vernaculaire	Objectifs stratégiques pour chaque espèce		
			Élimination	Recul	Stabilisation
Espèces émergentes	*Amorpha fruticosa*	Faux-indigo	x		
	Helianthus tuberosus	Topinambour	x		
	Ligustrum lucidum	Troène de Chine / Troène luisant			x
	Ludwigia peploides	Jussies rampante		x	
	Paulownia tomentosa	Paulownia	x		
	Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	x		
	Reynoutria japonica	Renouées du Japon	x		
Espèces répandues	*Ailanthus altissima (Mill.) Swingle*	Ailante glanduleux			x
	Buddleja davidii Franch.	Arbre à papillons			x
	Acer negundo L.	Érable negundo	x		
	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh.	Platane à feuilles d'érable			x
	Alnus cordata (Loisel.) Duby	Aulne à feuilles en cœur		x	

Objectifs sur le bassin du Roubion

	Nom latin	Nom vernaculaire	Objectifs stratégiques pour chaque espèce		
			Élimination	Recul	Stabilisation
Espèces émergentes	*Gleditsia triacanthos*	Févier d'Amérique	x		
	Ligustrum lucidum	Troène de Chine / Troène luisant	x		
	Paulownia tomentosa	Paulownia			x
	Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	x		
	Prunus laurocerasus	Laurier cerise	x		
	Reynoutria japonica	Renouées du Japon	x		
Espèces répandues	*Ailanthus altissima (Mill.) Swingle*	Ailante glanduleux	n.d	n.d	n.d
	Buddleja davidii Franch.	Arbre à papillons			x
	Impatiens glandulifera Royle	Balsamine de l'Himalaya		x	
	Acer negundo L.	Érable negundo		x	
	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh.	Platane à feuilles d'érable			x
	Alnus cordata (Loisel.) Duby	Aulne à feuilles en cœur			x

Objectifs sur le bassin du Jabron

Retour d'expérience 2022 :

Le diagnostic des EEE sur le territoire du SMBRJ date de 2019. Ainsi 2020, a été la première année de mise en œuvre de ce volet. Chaque année, les équipes passent environ une cinquante de jours à cette mission.

Après 3 ans de mise en œuvre, il s'avère que la programmation établie nécessiterait plus de 50 jours par an. Aller au-delà de ce nombre de jour limiterait la réalisation du volet « entretien » de la ripisylve.

Les retours d'expériences (à dire d'expert par le technicien de rivière) :

- les interventions annuelles d'arrachage de la Renouée du Japon sont efficaces. Les foyers ne s'étendent pas. Un foyer à Porte en Valdaine a été éradiqué, il n'est plus visible depuis 2 ans.

- l'annelage sur l'Ailanthe fonctionne bien néanmoins cette opération est chronophage dans le temps. Elle nécessite une première intervention pour écorcer et ensuite chaque année un passage pour supprimer les rejets sous la cicatrice et réécorcer. Quelques patchs d'Ailanthe sont depuis en régression et les sujets sont secs sur pieds. Deux secteurs sur le Jabron sont traités sévèrement (Pont Garigliano sur le Jabron et le Jabron entre la confluence avec le Vermenon et le pont TGV).

- Concernant le Buddleia, l'espèce est présente sur les axes Roubion et Jabron. Des premiers tests sur des atterrissement conséquents ont été pratiqués en 2021. L'arrachage manuel des plants est laborieux, cela nécessite davantage l'utilisation d'une mini-pelle. Cette étape génère des volumes de rémanents conséquent qu'il faut ensuite brûler. Sur le site test en 2021, aucun rejet n'a été constaté en 2022 (attention année particulièrement sèche).

- Concernant le raisin d'Amérique, les interventions d'arrachage fonctionnement bien si un effort est fourni pour déterrer l'ensemble des racines. Les foyers qui étaient situés sur le Roubion à Montélimar ont été éradiqués.

- L'arrachage de la Jussie sur le Roubion est engagée depuis l'année 2020. Un objectif de recul était fixé mais en l'état actuel c'est davantage une stabilisation qui est espérée. En effet, la colonisation de la Jussie sur le Roubion est conséquente, 2 m de tapis sur chaque berge sur plusieurs dizaines de mètres de long, l'intervention manuelle est longue et laborieuse. A partir de 2023, une surveillance du foyer sera effectuée et les équipes attendront une crue morphogène pour revenir traiter le foyer. Parallèlement, ceux sont les quelques foyers sur le Jabron qui seront traités, à partir de cette année 2023, plus assidument. Les foyers sont effectivement plus petits et faciles à traiter.

En conclusion, après 3 années de mises en œuvre, il s'avère que la déclinaison du programme EEE à hauteur d'une cinquantaine de jour par an est réalisable. Néanmoins, dans ce lapse de temps, il n'est pas possible de suivre à lettre la programmation initiale de 2019.

La formation des chefs d'équipe à la reconnaissance des espèces a été faite et fonctionne bien à l'heure actuelle. Après ces 3 années de retour d'expérience, il s'avère que les constats et objectifs du plan de gestion de 2019 s'avèrent en cohérence avec ce que les équipes rencontrent sur place.

Lors de l'année 2023, le technicien de rivière fera un suivi plus exhaustif des tronçons et des espèces ciblées au sein de la programmation EEE. Un bilan du suivi sera plus détaillé lors du rapport bilan de l'année 2023.

Retour d'expérience 2023

- Les foyers de Renouée du Japon sont éliminés. Les équipes passeront encore sur site pour bien vérifier la non reprise de cette plante.
- La Jussie sur le Roubion et le Jabron est difficile à traiter. Les actions se poursuivront avec un objectif de stabilisation de cette espèce.
- Le Topinambour sur Rou3 est éliminé. Nous gardons ce site dans le PA pour vérifier que la plante ne reparte pas sur ce site.
- L'érable negundo sur Rou4 sera difficile à éliminer, nous ajustons l'objectif à la stabilisation.

À la suite du bilan, c'est 61 jours qui ont été consacrés aux interventions EEE. Certains secteurs comme la Teyssonne, l'Olagnier et la Riaille sont inclus dans ces jours alors qu'ils ne font pas parties du programme d'action.

Pour 2024, le suivi plus rigoureux du programme prévisionnel sera fait afin de traiter les secteurs diagnostiqués en 2019.

Retour d'expérience 2024

- Le passage sur les foyers de Renouée ne montre pas de recrudescence de la plante.
- Les actions sur l'Ailante sur le Jabron aval (Jab 1 et 2) montrent des effets mais les rejets aux pieds sont toujours présents et nombreux.
- Les actions sur le Budleia sur le Roubion (Rou 5) montrent des effets. Il y a moins de foyers, présence de l'espèce mais au stade plante donc plus facile à arracher.
- En 2024, les équipes n'ont pas réussi à intervenir sur la Jussie sur le Jabron aval. L'intervention est reportée en 2025. Néanmoins, l'année 2024 a été hydrologiquement clémente ce qui a permis de contraindre le foyer. Il n'y a pas d'extension de la Jussie de constaté.
- Les agents d'entretien du SMBRJ débute leur autonomie sur la recherche et la lutte contre les EEE.

À la suite du bilan, c'est 58 jours qui ont été consacrés aux interventions EEE. Certains secteurs comme la Riaille, la Véronne et le Roubion à Bourdeaux sont inclus dans ces jours alors qu'ils ne font pas parties du programme d'action.